

LES DÉFIS POLITIQUES, CAPACITAIRES ET OPÉRATIONNELS DE LA MISE EN PLACE D'UNE FORCE DE PAIX AFRICAINE SOUS MANDAT ONUSIEN

Le Centre Africain d'appui au Leadership, aux Droits Humains et à l'Innovation Sociale (CALDHIS) a pris part, le 10 mai 2023, à rencontre sur « Les défis politiques, capacitaires et opérationnels de la mise en place d'une force de paix africaine sous mandat onusien ». Initié par l'Observatoire Boutros-Ghali du maintien de la paix (OBG) en partenariat avec le bureau Paix et Sécurité Centre de Compétence Afrique Subsaharienne de la Friedrich Ebert Stiftung (FES PSCC), le séminaire a réuni divers acteurs des questions de paix et de sécurité.

Le présent séminaire a porté sur les défis politiques, capacitaires et opérationnels de la mise en place d'une force de paix africaine sous mandat onusien. Ce cycle d'intervention est le fruit d'une collaboration entre l'Observatoire Boutros-Ghali du maintien de la paix, piloté par le Groupe de recherche et d'information sur la paix et la sécurité (GRIP) en partenariat avec la Fondation Friedrich Ebert Stiftung par l'entremise de son Bureau paix et sécurité-Centre de compétence Afrique Subsaharienne et la Direction générale des relations internationales et de la stratégie du ministère des armées françaises. Le mot d'ouverture a été prononcé par les représentants des organisateurs. Ces derniers sont revenus sur la genèse de l'Observatoire qui est fondée par la Francophonie et le Canada avec comme objectif principal le renforcement de la participation francophone aux opérations de maintien de la paix. L'Observatoire intervient au sein des capitales francophones, au sein des Nations Unies et sur le terrain des opérations. Ces activités tournent autour de l'information, de la recherche et du réseautage.

Intervention liminaire

Le Nouvel Agenda pour la Paix : enjeux et défis du maintien de la paix en Afrique

Cette intervention a été assurée par **Youssef Mahmoud**, ancien Représentant spécial pour la Mission des Nations Unies en République centrafricaine et au Tchad (MINURCAT), conseiller principal auprès de l'*International Peace Institute* (IPI).

M. Youssef Mahmoud a accentué son intervention sur le nouvel agenda pour la paix de l'Union Africaine et de l'ONU, il a rappelé que le nouvel agenda pour la paix a été présenté en 2021 et doit être effectif en 2024. Il précise qu'on vit dans une ère de concurrence géopolitique intense dans le monde actuel dont le continent africain apparaît comme le terreau de la compétition entre certaines grandes puissances. C'est pourquoi, le nouvel agenda pour la paix cherche à apporter une solution sur les nouvelles menaces, dont le terrorisme. Il vise également la consolidation de la paix. Cette dernière s'entend, dans ce contexte, comme l'ordre qui suit la cessation des hostilités. Ou encore comme un état durable de non-violence. La culture de la paix nécessite dès lors une inclusion des pays stables afin de favoriser l'atteinte de meilleurs résultats. Cependant, l'exclusion des pays stables de la conception de la paix est un frein qui altère les résultats escomptés dans la quête perpétuelle de la stabilité dans le monde. C'est à ce titre que le nouvel agenda pour la paix (NAP) trouve tout son sens. Car il donne une occasion pour revoir les hypothèses de base qui permettront de mieux asseoir un climat de stabilité en Afrique et dans le monde. En effet, les situations de vulnérabilité notées dans le continent

africain sont nombreuses et variées, c'est pourquoi il a rappelé que plus de 15 pays africain sont aujourd'hui frappé par la crise de la dette, ils s'enlisent dans la spirale de l'endettement. A cela s'ajoute le flux financier illicite qui asphyxie l'économie du continent. Dès lors, l'Afrique se doit de juguler les effets délétères qui émanent de ces facteurs de risque qui engendre des situations de vulnérabilité qui conduisent parfois à un climat d'insécurité. C'est pour cette raison qu'il urge, dans le cadre du nouvel agenda pour la paix, de revoir l'anachronisme du Conseil de Sécurité des Nations Unies. Car en effet, il est noté un interminable discours sur la réforme du CSNU, qui tarde toujours à voir le jour. Il faudrait préparer les bases d'une coopération mondiale adapté aux défis actuels, avec une revue de la Charte des Nations Unies focalisé sur le Conseil de Sécurité des Nations Unies. Dans cette optique, une nouvelle génération de mission d'imposition de la paix est nécessaire selon le Secrétaire général de l'ONU. Mais également, il urge d'apporter une réponse aux carences capacitaire et financière de l'UA.

Panel 1

Quels cadres politiques et normatifs d'action pour les opérations de paix sous l'égide de l'Union africaine ?

Ce premier panel s'inscrit dans le cadre de la réflexion général sur les OMP. Il a pour vocation d'explorer les cadres politiques et normatifs pour les OMP sous l'égide de l'UA.

Panel 2

Vers une force régionale africaine pérenne ? Modalités et prérequis pour une opérationnalisation efficace

Les interventions et discussions qui ont alimenté ce panel ont tournées autour de la nécessité de la mise en place d'une force africaine pérenne. C'est pourquoi le besoin de bâtir des capacités est exprimé afin de donner une meilleure efficacité aux OMP. Dans la mesure où l'appui ne doit uniquement pas se limiter au financement. En terme plus clair, cette capacité précitée n'est rien d'autre que la disponibilité opérationnelle des troupes.

Intervention du Général Mohamed Znagui, chef du Bureau Défense Sécurité du G5 Sahel

Le Général Znagui s'est attelé à fournir un aperçu sur la composition et les missions dévolues au G5 Sahel. Contrairement aux idées reçues, le G5 Sahel n'est pas une organisation qui a une vocation exclusivement sécuritaire. Elle est plutôt composée de cinq départements, dont quatre départements de développement et un département de sécurité. Ce qui atteste que les missions de cette organisation ne sont pas cantonnées, voire figées sur la sécurité uniquement.

Par rapport à ses missions relatives à la sécurité dans la zone du Sahel, le G5 sahel cherche à entreprendre une montée en puissance des forces de sécurité intérieure pour parer aux menaces qui guettent le territoire sahélien. Le général à rappeler que le G5 sahel est financé majoritairement par ses Etats membres, avec un apport extérieur minime. L'organisation a généré sept (7) bataillons dont la logistique est assurée par les Etats d'origine. Elle dispose également d'un fond fiduciaire qui, malheureusement, est insuffisamment alimenté à cause des nombreuses promesses non tenues depuis cinq (5) ans d'existence. Dans le même registre, force

est de constater que l'UE est la principale partenaire de la force conjointe. Mais également, des pays comme le Rwanda et le Sénégal tant d'apporter leurs soutiens à la force conjointe en contribuant symboliquement aux ressources du G5 sahel (selon le Général le Sénégal a contribué à hauteur de 1 milliard de Franc CFA).

Toutefois, malgré ces efforts consentis, il est clair et avéré que la sortie du Mali de la force conjointe a porté une estocade à l'organisation. Dit autrement, le retrait de l'Etat malien a altéré les capacités du G5 sahel. De même, les capacités d'intervention de l'organisation sont limitées, car cette dernière ne dispose ni de renseignement encore moins de force de la troisième dimension à savoir une force aérienne.

Pour donner un nouveau souffle à l'organisation après la sortie du Mali, un renforcement du nombre de bataillons a été opéré ce qui fait passer ces derniers de 7 à 14 bataillons. Enfin, la force conjointe bénéficie d'un soutien matériel et logistique de la MINUSMA.

Intervention du Docteur Cheikh Tidiane Gadio, ancien Ministre des affaires étrangères du Sénégal

Dans ses propos liminaires, il est revenu sur l'absence d'un sommet africain sur le terrorisme malgré la forte présence de la violence endémique causée par la présence des groupes terroristes en Afrique. Ces derniers ne cessent de prendre des proportions importantes dans la poursuite de leur objectif qui est d'acquérir la façade maritime de l'Afrique. A ce titre, l'assassinat du président Maréchal Idriss Deby est une stratégie pour avancer et élargir les territoires qu'ils occupent sur le continent. Pour y remédier, il a préconisé la nécessité pour les Etats africains de revoir leur stratégie en mettant l'accent sur la sécurité car selon lui elle doit précéder le développement. Surtout dans le contexte actuel où on a l'impression que les terroristes sont venus prendre leur part de l'Afrique après la colonisation. Les partenaires africains doivent également apporter davantage de soutien au continent afin d'endiguer le terrorisme. Les efforts apportés à l'Ukraine (67 milliards de dollars de finance pour contrer l'offensive russe) dépassent de loin les moyens mobilisés pour aider l'Afrique à contrer le terrorisme (60 millions de dollars pour le Sahel). Compte tenu des capacités des groupes terroristes, parfois plus outillés que les armées étatiques, on se doit de se poser la question de savoir s'il n'y a pas de compromis entre les groupes terroristes et les puissances occidentales. Les moyens très limités des Etats africains révèlent une impuissance de ces derniers à apporter une réponse efficace pour repousser les groupes armés présents sur le continent.

Dans la même ordre d'idées, il urge de mentionner également une pratique qui infiltre le cœur de nos administrations, et qui est liée à la présence terroriste, c'est l'effervescence de l'économie criminelle qui prend de plus en plus des proportions importantes. Un groupe terroriste comme Daesh l'utilise comme stratégie pour affaiblir davantage les Etats dans lesquels il sévit. Ce qui accentue les métastases du terrorisme dans la région Ouest africaine. Ce qui fait dire à l'intervenant que le lien entre le terrorisme et la pauvreté devrait être revue, réexaminé, car le terroriste n'est pas forcément pauvre. Sans se limiter à la menace que constitue le terrorisme, l'Afrique devrait renforcer ses troupes afin de revigorer sa sécurité. Une région comme la CEDEAO regroupe un nombre de 413 millions d'habitants, cette population devrait avoir les moyens et les capacités militaires en termes d'effectif afin de venir à bout du terrorisme. A cela s'ajoute la nécessité de mettre un blocus entre les groupes terroristes et la jeunesse africaine. Dans la mesure où l'absorption des jeunes africains par le terrorisme doit

s'estomper, parce que le recrutement massif de jeunes par ces groupes violents redonne un nouveau souffle aux terroristes par la menace permanente doit nous conduire à remobiliser et à renforcer les troupes militaires africains. De même, on doit passer de la Force africaine en attente à une force africaine en action. Ce néologisme (passage d'une force africaine en attente à une force africaine en action) a été un point saillant qui a traversé toute la suite des discussions.

Intervention du Général Babacar Faye

Il est revenu sur la complexité des opérations de maintien de la paix en soulignant l'existence d'une menace directe contre les soldats de la paix. Ceci s'avère encore plus délicat par la réduction des budgets des OMP ce qui provoque naturellement une réduction des possibilités ou capacité militaire. A cela, s'ajoute la nécessité d'une formation sur le renseignement afin de renforcer davantage les capacités des soldats de la paix. Ceci est d'autant plus nécessaire eu égard à la complexité des mandats avec en filigrane des tâches diverses.

Parmi les défis à relever, le faible niveau de participation des femmes dans les OMP a été également souligné. Toutefois, malgré ces efforts insuffisants dans l'implication des femmes dans les OMP, force est de reconnaître que l'exemple sud-africain mérite d'être suivi dans la mesure où il est le pays qui envoie le plus de femme dans les OMP. Dans la même dynamique, rappel a été fait sur l'inexistence de mandat de formation délivré par l'ONU aux organisations régionales.

Panel 3

Adapter l'offre de formation des Écoles de maintien de la paix (EMP) pour répondre aux défis des nouveaux mandats

Résumé :

Au bilan, les points saillants abordés et qui ont été au cœur des discussions sont les suivants :

- La révision de la conception de la paix
- La réappropriation des facteurs de stabilité
- Les grands chantiers de révision de la charte des Nations Unies
- La réforme du Conseil de sécurité des Nations Unies.
- L'idée d'un multilatéralisme qui fait place à une mode de connaissance nouveau
- La réparation par les Etats de leurs liens avec les populations